Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le 2026-07-07
ID : 022-212201248-20260709-2026_07_07-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUAREC

SEANCE DU 9 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Lescouët-Gouarec, régulièrement convoqués le trente juin deux-mil vingt-six se sont réunis à la salle du conseil , sous la présidence de Madame Geneviève PINTO, Maire qui procède à l'appel des membres.

Etaient présents : Geneviève PINTO, Anne-Laure LE GUILLOU, Gwen LE GRATIET, Marie-José NOZAHIC, Cécile GAINON , Jacques LE CORRE , Ronan CAIGNEC, Louise PALMER
Etaient absents : Steven FLAMEN, Armel BELLIOT, Jérémia BERDJA
Pouvoirs : Néant
Assistaient également : Mme Claude SOITEUR-GUILLEMIN secrétaire générale de mairie.

Mme Anne-Laure LE GUILLOU a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance
Membres en exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8
Quorum à atteindre : 6 présents

Délibération n°2026-07-07 – ADHESION A L'ASSOCIATION « CENTRE GENALOGIQUE ET HISTORIQUE DU POHER »

Madame le Maire expose que la commune verse habituellement une subvention d'un trentaine d'euros à l'association et propose de passer à une adhésion afin d'examiner la possibilité d'organiser des ateliers généalogie à la maison bleue (et ou un accès informatique).

L'adhésion annuelle de 36 € comprend l'abonnement à la revue trimestrielle KAIER AR POHER et l'accès à l'espace adhérent, les bases généalogiques, une photothèque et une bibliothèque numérique.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide:

- D'adhérer à l'association « Centre Généalogique et historique du Poher ».

Le Maire,

Geneviève PINTO

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre
Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 10/07/2026
De la publication le 10/07/2026

MAIRIE DE LESCOUËT-GOUAREC Côtes d'Armor